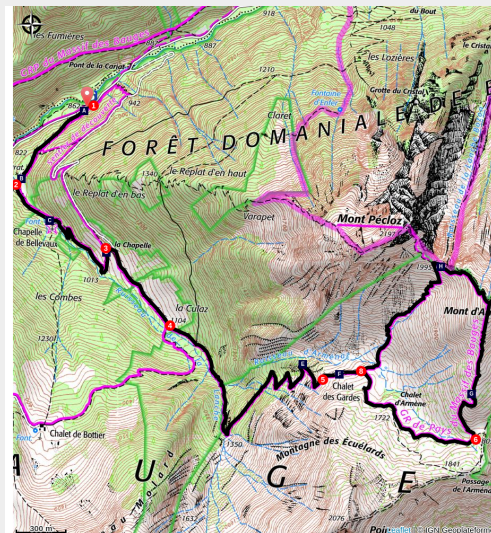


GRP® Boucle de l'Armenaz

Secteur Grand Chambéry - École



Sentier longeant la forêt de Bellevaux sur le retour (© A.Mollard / PNRMB)



Sommet emblématique du massif des Bauges à 2158 mètres d'altitude, l'ascension du Mont d'Armenaz est difficile, avec un dénivelé positif cumulé qui avoisine les 1300 mètres. Pour les plus téméraires, il est possible d'intégrer au retour l'ascension du Mont Pécloz, qui culmine à 2197 mètres d'altitude.

ATTENTION !

En raison de travaux sur la piste d'accès à l'alpage d'Arménaz, et du risque de chutes de pierres, le sentier de l'Arménaz, entre le Fond des Prés et le chalet des gardes, est interdit à toute fréquentation par arrêté municipal, du 13/09/2022 au 30/09/2022, du dimanche 20h au vendredi 18h.

L'itinéraire proposé permet de découvrir de nombreux points d'intérêts patrimoniaux, et notamment le patrimoine bâti et religieux

Infos pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 6 h 30

Longueur : 13.7 km

Dénivelé positif : 1286 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Architecture et patrimoine bâti, Faune, Histoire et culture, Pastoralisme, Point de vue

Itinéraire

Départ : Parking du Couvent, École

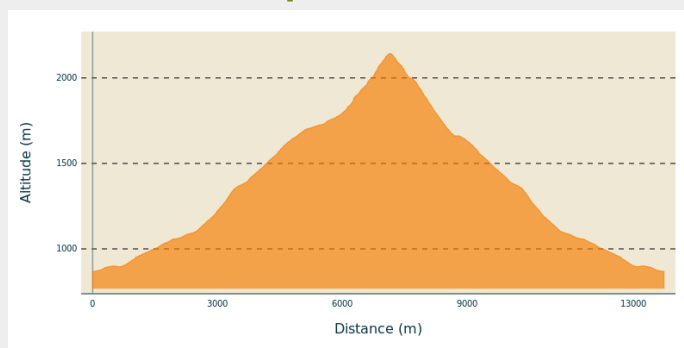
Arrivée : Parking du Couvent, École

Balisage :  GRP

Communes : 1. École

2. Montailleur

Profil altimétrique



Altitude min 867 m Altitude max 2142 m

1) Depuis le parking du Couvent et le totem directionnel du même nom, suivre la direction de la chapelle de Notre-Dame de Bellevaux en montant sur la route goudronnée. Délaisser un petit sentier qui grimpe sur la gauche, et continuer tout droit en descendant la route goudronnée. Plus loin, au niveau d'un petit oratoire, traverser le ruisseau par le pont, et parvenir au totem « Le Couvent - 897 m ».

2) Aller à gauche en direction de la chapelle de Notre-Dame de Bellevaux, accessible en 10 minutes environ. Au niveau de celle-ci, suivre le large sentier de gauche afin de se rendre aux ruines du village de la Chapelle. Grimper sur le sentier caillouteux puis parvenir aux ruines du hameau, où une borne audio permet de découvrir son histoire. Arriver immédiatement après à un point d'eau et à un totem directionnel.

3) Suivre la direction du Mont d'Armenaz en empruntant le sentier qui monte légèrement. Se référer au balisage puis déboucher sur un sentier en graviers où il faudra continuer à droite. Poursuivre sur le large sentier avant d'atteindre le totem « Fond des Prés - 1110 m ».

4) Continuer sur le sentier de gauche qui grimpe vers le Mont d'Armenaz. A partir d'ici, l'itinéraire devient plus difficile, avec un sentier qui est progressivement de plus en plus raide et de plus en plus caillouteux. Après une première phase de montée, le parcours emprunte un sentier forestier sur un replat pendant un court instant, puis grimpe de nouveau par l'intermédiaire d'un sentier caillouteux. Celui-ci effectue des lacets réguliers sur une pente plus faible, et arrive au niveau de l'alpage de l'Armenaz, symbolisé par la présence d'une clôture.

5) Passer la clôture (en pensant à bien la refermer) afin de pénétrer dans l'alpage. Suivre le sentier en terre principal qui se dessine, et parvenir au niveau d'une fourche (point n°8). Aller à droite pour rejoindre en cinq minutes le chalet des Gardes, puis continuer d'emprunter le sentier terreux principal. Celui-ci grimpe très légèrement avant d'arriver à une fourche.

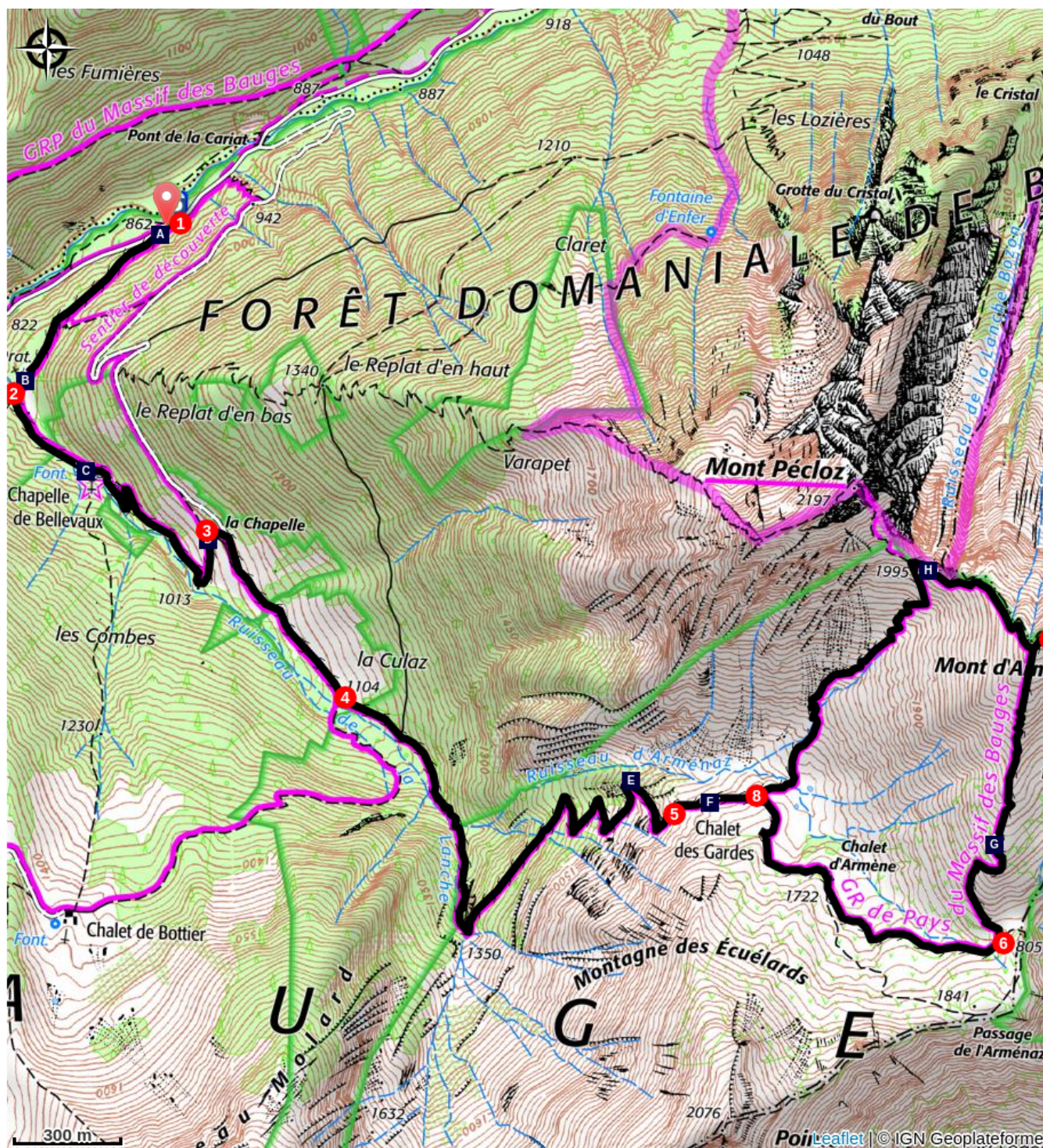
6) Bifurquer sur la gauche où l'ascension du Mont d'Armenaz débute réellement. Le sentier à suivre devient de plus en plus raide mais est très intuitif à suivre. Poursuivre sur ce sentier, où les 250 derniers mètres de dénivelé positif deviennent assez difficiles à arpenter. Malgré une pente relativement raide, le sentier n'est pas escarpé

et exposé au vide, aucun danger particulier n'est donc à mentionner pour atteindre le sommet. Après un bel effort, atteindre enfin le Mont d'Armenaz à 2158 mètres d'altitude.

7) Depuis la croix indiquant le sommet de l'Armenaz, redescendre par le sentier de l'aller sur quelques mètres, puis bifurquer sur la droite pour aller en direction du Pécloz. Le sentier est facile à suivre, et c'est sans encombre que l'on parvient au niveau d'une fourche, où les rayés du Pécloz sont bien visibles sur la droite (l'exposition au vide peut être impressionnante pour les personnes sujettes au vertige). Il est possible ici de faire l'ascension du Pécloz avant de redescendre par le sentier de gauche à cette fourche (cette option est réservée aux pratiquants confirmés de randonnée alpine, le sommet du Pécloz nécessitant l'usage de mains courantes). Privilégier de simplement prendre le sentier de gauche qui descend afin de rejoindre une fourche rencontrée plus tôt.

8) A celle-ci, réemprunter l'itinéraire de l'aller pour rejoindre le parking du Couvent.

Sur votre chemin...



- (A) Entrée dans la RNCFS des Bauges
- (C) Chapelle Notre-Dame de Bellevaux
- (G) Anémone des Alpes
- (E) Zone de recherche de l'Armenaz

- (B) Oratoire-stèle du Couvent
- (D) Ancien village de la Chapelle
- (F) Alpage de l'Armenaz
- (H) Les rayés du Pécloz

Toutes les infos pratiques

Recommandations

L'itinéraire se localise en intégralité au sein de la RNCFS des Bauges, mais également dans la zone de recherche de l'Armenaz à partir de l'entrée dans l'alpage de l'Armenaz. Afin de ne pas déranger la faune, respecter la réglementation en vigueur et rester sur les sentiers balisés.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Aix-les-Bains, rejoindre Ecole par la D911. A l'entrée de la commune, continuer sur la route de gauche en direction du vallon de Bellevaux. Poursuivre sur la route principale puis au niveau du pont, prendre la route de droite. Continuer sur cette route qui se transformera peu à peu en chemin pendant environ 10 minutes, avant d'arriver à un grand parking (parking du Couvent). La randonnée commence à partir de ce point.

Depuis Chambéry, rejoindre la commune d'Ecole. Au centre d'Ecole, tourner à droite en direction du vallon de Bellevaux, et continuer sur la route principale pour ensuite prendre la route de droite au niveau du pont. Continuer sur cette route qui se transformera peu à peu en chemin pendant environ 10 minutes, avant d'arriver à un grand parking (parking du Couvent). La randonnée commence à partir de ce point.

Parking conseillé

Parking du Couvent, Ecole

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zone de Recherche d'Armenaz

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

ZR

Armenaz **Tétras lyre - hiver**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétrasyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétrasyre.

Grand Parra / Beau-Mollard (Lanche)

Deux zones d'hivernage du Tétrasyre sont présentes autour de la Montagne de la Lanche : la première dans le petit cirque au nord du Grand Parra, la seconde sur l'arête nord de Beau Mollard.

- **Grand Parra depuis le Chalet du Praz, merci d'adopter les attitudes suivantes :**

-- rejoindre le bas de l'arrête nord-ouest en prenant entre les deux secteurs forestiers et en évitant les lisières,

-- restez bien sur cette arête nord-ouest pour la montée,

-- redescendez par le même itinéraire (évitez la descente par « la rampe dérobée », très technique, engagée et traversant intégralement la zone d'hivernage du tétras-lyre).

- **Beau Mollard (Arlicots) depuis Lauzarin ou Bottier, merci d'adopter les attitudes suivantes :**

-- montez au sommet par la croupe nord-ouest,

-- privilégiez la descente par le même itinéraire et évitez la descente par la croupe nord-nord-est qui traverse la zone d'hivernage.

Partout ailleurs conservez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Télécharger la carte ici : http://www.parcdesbauges.com/images/contenus/pages_seules/RCP/carto_2018/grand_parra_2018.pdf

Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

La réglementation de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges a été actualisée à l'été 2018.

Sont notamment interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- le camping,
- les feux,
- les véhicules terrestres motorisés et non-motorisés,
- le survol à moins de 300 mètres,
- les appareils sonores et lumineux,
- le dérangement de la faune.

Pour connaître les exceptions et avoir plus d'informations, consulter l'arrêté interdépartemental complet, en cliquant sur 'En savoir plus' ci-dessous.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Nidification d'un couple d'Aigle royal en cours

Merci de RESPECTER la bulle de quiétude



Source

Parc naturel régional du Massif des Bauges

<http://www.parcdesbauges.com>

Sur votre chemin...



Entrée dans la RNCFS des Bauges (A)

La RNCFS (Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage) des Bauges a été créée en 1913 et fait aujourd'hui partie des dix réserves du même statut à l'échelle de la France. Elle est notamment connue pour son apport sur la connaissance du chamois. Cet espace particulier intègre une pluralité d'activités différentes, de la gestion cynégétique nécessaire au maintien de la biodiversité aux activités sportives de pleine nature, mais également des activités socio-économiques avec la présence d'exploitations pastorales, agricoles et forestières. L'intérêt étant de parvenir à un système de gestion durable, où l'ensemble de ces activités coexistent plutôt qu'elles ne se confrontent. Trois zones de recherche sont dédiées spécifiquement à l'étude des populations faunistiques, il est donc essentiel de respecter la réglementation en vigueur au sein de ces espaces indiquée par les panneaux (pas de véhicules motorisés, présence de chiens proscrite, bivouac interdit, etc.) et de rester sur les sentiers balisés.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Oratoire-stèle du Couvent (B)

Sur le sentier menant à la chapelle de Notre-Dame de Bellevaux, un petit oratoire se présente à proximité d'une fontaine « miraculeuse », dont l'eau qui en ressort aurait d'incroyables vertus selon la légende. Cet oratoire-stèle a été construit en 1955, sous l'impulsion du curé d'Ecole, qui voulait commémorer un ancien monastère présent à l'emplacement actuel du petit édifice. Celui-ci a d'ailleurs été édifié avec quelques vestiges gravés ou sculptés de l'ancien monastère, comme par exemple la croix bénédictine en fer forgé, qui rappelle le développement de l'industrie du fer qui prévalait dans le passé.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Chapelle Notre-Dame de Bellevaux (C)

La chapelle Notre-Dame de Bellevaux, localisée dans un magnifique écrin de nature, impressionne par sa grandeur et son état de conservation. Alors que les moines bénédictins se sont installés dans le vallon de Bellevaux depuis la fin du XI^e siècle, la chapelle fut édifiée bien plus tard en 1859 afin d'accueillir les pèlerins. Encore aujourd'hui, la chapelle, empreinte d'une forte énergie spirituelle, attire chaque année de nombreuses personnes, notamment le lundi de Pentecôte où s'effectue un pèlerinage depuis 1865.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Ancien village de la Chapelle (D)

Alors que le hameau de la Chapelle était encore habité au début du XX^e siècle, où près de 40 personnes y avaient élu domicile en 1901, il ne reste aujourd'hui de ce village que des ruines. En effet, le 1^{er} mai 1944, la Chapelle fut incendiée par des soldats allemands lors de la Seconde Guerre Mondiale, alors qu'ils recherchaient des maquisards. Une borne audio est présente devant les ruines afin de raconter l'histoire funeste de ce village, autrefois habité et qui n'a jamais été reconstruit.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Zone de recherche de l'Armenaz (E)

On dénombre trois zones de recherche au sein de la RNCFS (Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage) des Bauges, dont celle de l'Armenaz, principalement étendue sur les versants sud de l'Armenaz et du Pécloz, et dans une partie de la forêt domaniale de Bellevaux. La zone de recherche de l'Armenaz constitue un véritable noyau de population pour le Tétralyre et le chamois entre autres, où des travaux ont été effectués à proximité du chalet des Gardes afin d'aménager des zones de reproduction. Les zones de recherche sont ainsi essentielles pour mener des opérations de comptage et étudier la faune, ceci dans le but d'assurer la pérennité de la biodiversité. Afin de faciliter le travail des chercheurs mais également pour ne pas déranger la faune qui s'établit dans cet espace sensible, il est ici proscrit de s'éloigner des sentiers balisés, et primordial de respecter la réglementation en vigueur indiquée par des panneaux.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Alpage de l'Armenaz (F)

Abandonné pendant près de 40 ans, l'alpage de l'Armenaz incarne aujourd'hui un bel exemple de protection de la biodiversité, grâce à la mise en place de politiques d'aménagement. En raison de sa localisation au sein de la zone de recherche de l'Armenaz, il constitue un espace caractérisé par des enjeux primordiaux pour la sauvegarde de la biodiversité. Alors que la présence du Tétrasyre était menacée en raison de la prolifération de l'aulne vert, responsable de la fermeture de l'alpage via un effet d'embroussaillage important, un plan de reconquête pastorale a été développé dans le cadre d'un contrat Natura 2000, réseau européen qui référence et protège les espaces naturels sensibles. L'alpage est de ce fait de nouveau exploité pour l'usage pastoral depuis 2003, avec la présence de quelques génisses pendant la période estivale. Les génisses jouent ici un rôle essentiel en broutant les broussailles et en participant ainsi à la réouverture des milieux, nécessaire pour créer un habitat préférentiel pour la reproduction du Tétrasyre. Mêlant l'ONCFS, le PNRMB et l'INRA, ce projet montre que le maintien des espaces agropastoraux est essentiel en participant à la sauvegarde de la faune et de la flore.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Anémone des Alpes (G)

L'Anémone des Alpes (*Anemone alpina* L.) ou Pulsatille des Alpes (*Pulsatilla alpina* L.), est une plante vivace de la famille des Renonculacées. De nombreuses sous-espèces rendent leur identification délicate, notamment entre la Pulsatille mille-feuille (plante en fruit), l'Anémone ou Pulsatille soufrée (fleurs jaunes) présente sur des sols siliceux, et l'Anémone ou Pulsatille des Alpes (fleurs blanches) qui se développe sur des sols calcaires. Dans tous les cas, elles se répartissent dans des milieux de moyenne et de haute montagne entre 1 000 et 2 700 mètres d'altitude. Leur nom vient du grec « anemos » signifiant le vent en français, et a été attribué par le philosophe et botaniste grec Théophraste. Du fait de leur toxicité, il faut éviter d'avalier ou d'humer ces plantes.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Les rayés du Pécloz (H)

Le Mont Pécloz est un sommet remarquable qui se distingue en étant le troisième plus haut sommet du massif des Bauges en culminant à 2197 mètres d'altitude. Mais il est également singulier en raison d'un relief très particulier à l'échelle du massif. En effet, le versant nord de ce sommet est constitué de roches calcaires urgoniennes (ce qui est représentatif du substrat géologique qui prévaut à l'échelle des Bauges) mais disposées de manière verticale. Le creusement des roches marneuses plus tendres, donne ici l'impression que le versant est composé de rayures, avec une alternance de rayures surcreusées (érosion des couches marneuses) et de rayures bombées (couches calcaires urgoniennes). De par sa morphologie si atypique, « les rayés du Pécloz » constituent un des géosites du massif des Bauges, symboles du patrimoine géologique de ce massif préalpin.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB